

Paris, le 17 février 2022

## **Hausse des tarifs de l'énergie : Foncia défend le pouvoir d'achat des copropriétaires**

Afin de protéger les ménages français de l'actuelle flambée des prix de l'énergie, en limitant ses conséquences sur leur budget et leur pouvoir d'achat, le Gouvernement a mis en place en janvier 2022 des mesures désignées par le terme « bouclier tarifaire ». Ces mesures bénéficient à de nombreux foyers, mais excluent malheureusement les contrats collectifs comme ceux des copropriétés et des HLM.

C'est la raison pour laquelle Foncia, soutenu par les syndicats professionnels, a demandé au Gouvernement d'élargir ce bouclier tarifaire aux copropriétés disposant de systèmes collectifs de chauffage

Le Gouvernement a été particulièrement attentif aux propositions formulées par Foncia, et très réactif. Il vient d'annoncer que tous les ménages pourront bénéficier du bouclier tarifaire sur le gaz, avec l'extension du dispositif de compensation des fournisseurs de gaz introduit dans la loi de finances pour 2022.

En conséquence, les logements non éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'énergie (copropriétés, logements sociaux, logements chauffés par un réseau de chaleur, etc.) pourront bénéficier d'une compensation visant à couvrir la hausse des prix de marché. Cette compensation, selon le Gouvernement, permettra d'apporter aux ménages concernés une aide équivalente à celle appliquée aux bénéficiaires du tarif réglementé de vente grâce au bouclier tarifaire. Les ménages n'auront aucune démarche à effectuer pour bénéficier de cette compensation, qui sera répercutée automatiquement sur leurs charges.

Bien évidemment, cette disposition défendue par Foncia, premier syndicat de France, bénéficiera à l'ensemble des copropriétés en France disposant d'un système collectif de chauffage au gaz.

---

### **À propos de Foncia**

Foncia, n° 1 en France de la gestion de copropriétés, de la gestion locative et de la location de biens, est une filiale d'Emeria, le leader européen des services immobiliers résidentiels.

En 2020, forte de 500 agences en France et de plus de 10 000 collaborateurs et collaboratrices, Foncia a géré 60 000 immeubles en gestion de copropriété et 400 000 biens en location. Foncia a réalisé plus de 20 000 transactions et 22 000 locations vacances.

Foncia accompagne au quotidien plus de 3 millions de clients à chaque étape de leur vie. Dès le premier choix de location ou d'achat d'un bien immobilier, pour y vivre, se constituer un patrimoine, ou compléter ses revenus, Foncia gère ainsi à la fois le projet de vie du bien et de son propriétaire de bout en bout.



Pour plus de renseignements : visitez [foncia.com](https://www.foncia.com) et retrouvez [@foncia](https://twitter.com/foncia) sur Twitter.

---